

Appel aux lycéens, étudiants, parents d'élèves, enseignants ...

Parcoursup : en plein bac, 230 000 lycéens sans inscription ! Pire que les pronostics les plus pessimistes !

Le mardi 22 mai, à quelques jours des épreuves du Bac, les lycéens ont pu découvrir les premières réponses à leurs vœux : la moitié est soit en attente, soit confrontée à une réponse négative. Dans certaines classes, ce taux peut monter jusqu'à 80%. Partout, la presse relate des cas d'élèves qui ont travaillé, bons élèves, qui se retrouvent sans avenir¹. Le fonctionnement obscur et complexe de Parcoursup ajoute en outre au stress et à l'anxiété des lycéens et parents d'élèves.

Pour sélectionner ainsi, les algorithmes, non-publiés, prendraient en compte non seulement les notes de première et de terminale, mais également l'origine du lycée. Ainsi, le département de droit de Paris V et Paris VI sélectionnerait en fonction de la réputation du lycée. C'est donc une aggravation de la ghettoïsation de la jeunesse à laquelle nous assistons.

Par exemple, à la faculté des sciences de Montpellier, dans une filière pourtant qualifiée de non sélective, les capacités d'accueil en L1 ont été réduites de 2300 à 1800 places. 6400 candidatures ont été reçues en mars pour 1000 places de néo-entrants, les 800 autres places étant réservées entre autres aux redoublants. Alors que nous avons réclamé que ces 6400 étudiants soient appelés, seuls 4400 l'ont été. Au 5 juin, seuls 573 candidats ont accepté leur appel. 3027 l'ont déjà refusé et 800 autres réservent leur choix dans l'attente d'autres vœux. 2000 étudiants sont dans l'attente d'un éventuel appel complémentaire fin juin ou, au plus tard, le 20 septembre (la rentrée étant fixée au 3 septembre).

Par ailleurs, Pôle emploi a déjà commencé à se préparer à une augmentation drastique du nombre d'inscriptions de néo-bacheliers² : après le bac, la case sans emploi ! Qui peut accepter cela pour notre jeunesse ?

Voilà où mène l'entêtement du ministère, alors que les organisations des personnels-lycéens-étudiants (CGT, FO, FSU, SUD, UNEF, UNL, SGL...) ont depuis le début dénoncé le dispositif Parcoursup et ont impulsé la mobilisation. La ministre a donc volontairement ignoré toutes les mises en garde : voilà le résultat d'un gouvernement sourd à la jeunesse, mais très attentif et servile vis-à-vis des fortunes du CAC 40.

Dans leur dernier communiqué national, ces organisations ont lancé cet appel :

« Nos organisations appellent les jeunes, les personnels des lycées et des universités à poursuivre les mobilisations en cours, à les amplifier et à se réunir en assemblée, en heure d'information syndicale, pour s'adresser aux ministres et réaffirmer :

– abrogation de la loi ORE et abandon de Parcoursup ;

– maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire.

Nos organisations se prononcent pour qu'aucune poursuite ne soit engagée à l'encontre des 14 jeunes mis en examen jeudi 24 mai pour « intrusion dans un bâtiment public en vue d'y commettre des dégradations ». Elles demandent leur libération immédiate. Nous ne laisserons pas le gouvernement terroriser la jeunesse. Elles appellent les personnels et les jeunes à discuter des initiatives à prendre ensemble et avec les parents pour exiger des ministres concernés que chaque bachelier-e ou étudiant.e en réorientation accède à la formation de son choix, soit accompagné.e dans son orientation, pour qu'il.elle puisse suivre ses études dans de bonnes conditions »

Nous appelons par conséquent tous les lycéens, étudiants, parents d'élèves, enseignants, à refuser cette attaque sans précédent contre l'avenir de la jeunesse et à exiger que chaque bachelier puisse avoir accès à la filière universitaire de son choix.

**Tous devant le Rectorat de Montpellier
(rue de l'Université)
le mercredi 27 juin à 13h00 !**

FERC CGT - SNESUP-FSU - FO (ESR, SNFOLC) SUD (Recherche et Education) - CEI

¹ https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/06/04/parcoursup-on-m-avait-dit-que-tout-se-passerait-bien_5309300_4401467.html

² <https://www.ledauphine.com/education/2018/06/01/face-a-parcoursup-pole-emploi-anticipe>